

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	19.01.2015	17:18	15.109	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Philippe Haeberli

Titre: Conservatoire: des recettes supplémentaires ou la fuite des élèves?

Contenu:

Lors de la séance du budget de décembre dernier, le Conseil d'Etat nous a annoncé qu'il voulait proposer un tarif des écolages calculé selon les revenus des parents dès la rentrée d'août et exclure du subventionnement les élèves provenant de l'extérieur du canton. Prétextant la demande **d'économie** de 164 millions de francs du Grand Conseil pour mettre en place cette mesure, le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'en proposant **une augmentation** des tarifs cela fera fuir les enfants des classes moyennes et les enfants de l'extérieur du canton qui préféreront trouver d'autres moyens moins onéreux d'apprendre la musique?

Compte tenu de notre système fiscal qui prévoit une forte et juste progressivité des barèmes en vigueur, le Conseil d'Etat peut-il nous dire si, après ceux pour le conservatoire, il entend étendre les tarifs "en fonction du revenu" sur d'autres prestations de l'Etat?

Alors que les lieux culturels sont largement subventionnés par les communes et l'Etat, le Conseil d'Etat pense-t-il que c'est donner un bon signal à la jeunesse que de prendre des mesures qui risquent de limiter sérieusement l'accès à la culture dans un domaine où les jeunes sont actifs?

Enfin, le Conseil d'Etat ne craint-il pas une baisse de l'activité pour les enseignants?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

Développement:

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Philippe Haerberli	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER